

Baromètre mensuel Avere-France
Marché automobile : véhicules électriques et hybrides

**En mars, tous les segments du marché du véhicule électrique sont en nette hausse !
Les ventes de véhicules électriques particuliers atteignent un niveau inégalé depuis
2010 et enregistrent une progression de + 41,60% !**

Le mois de mars 2018 affiche des hausses exceptionnelles sur le marché du véhicule électrique. Au total 4 214 véhicules électriques particuliers ont été immatriculés, soit une hausse de + 41,60 % par rapport à mars 2017. Les segments de l'utilitaire électrique et de l'hybride rechargeable progressent également et enregistrent respectivement + 26,21 % et + 39,98 %.

Alors que l'on s'inquiétait des éventuelles conséquences de l'ouverture de la prime à la conversion sur le marché de l'électrique, les immatriculations de véhicules particuliers électriques ont été exceptionnelles en mars 2018. L'Avere-France s'en félicite mais rappelle qu'il faudra veiller à ce que cette progression perdure dans le temps.

- Les véhicules particuliers électriques : + 41,60 %

Après deux mois consécutifs de baisse, les immatriculations de modèles particuliers électriques repartent à la hausse en mars 2018 et atteignent un niveau record inégalé depuis 2010 ! Avec 4 214 modèles particuliers électriques nouvellement mis à la route, contre 2 976 sur la même période l'an passé, le segment enregistre une hausse de + 41,60 % !

Les délais de livraison observés chez Renault au cours des derniers mois semblent s'être résorbés puisque 2 245 ZOE ont été immatriculées ce mois-ci (+ 13,38 %). Le constructeur français se maintient donc en première place du classement puisque la citadine représente 53,27 % des immatriculations.

La politique commerciale de Nissan continue d'attirer des acheteurs puisque 719 Leaf ont été immatriculées en mars, soit une hausse de + 131,19 % par rapport à mars 2017.

BMW reste en troisième position avec 319 i3 immatriculations (+ 100,63 %), dont 167 sont équipées d'un prolongateur d'autonomie, suivie par la Tesla Model S (162 immatriculations, soit + 52,83 %) et la Hyundai Ioniq électrique (127 immatriculations).

Au total au 1^{er} semestre 2018, 7 660 véhicules particuliers électriques ont ainsi été immatriculés contre 7 641 sur la même période l'an passé.

- Les véhicules électriques utilitaires : + 26,21 %

Après une forte hausse des immatriculations en février 2018, le marché de l'utilitaire électrique continue de progresser à une cadence soutenue : + 26,21 % par rapport à mars 2017, soit 756 nouveaux véhicules mis à la route.

Le Renault Kangoo garde sa première place avec 369 immatriculations ce qui représente une hausse de + 98,39 % par rapport à 2017. Arrivent ensuite le Peugeot Partner (122 véhicules ; - 4,69 %), la Renault ZOE en version utilitaire (95 unités ; + 115,91 %) et le Citroën Berlingo (69 immatriculations ; + 64,29 %).

Au total au 1^{er} semestre 2018, 1 957 utilitaires électrique ont été immatriculés contre 1 313 sur la même période l'an passé (+ 49,05 %).

- Les véhicules hybrides rechargeables immatriculés : +39,98 %

Le marché de l'hybride rechargeable continue également de progresser : + 39,98 % en mars 2018 !

Malgré une baisse de - 21,30 %, le Mercedes GLC prend première place avec 133 immatriculations. Le Volvo XC90 est en hausse de + 54,41 % avec 105 immatriculations suivi de près par le XC60 (102). Viennent ensuite le Mitsubishi Outlander (83) et la Hyundai Ioniq (79).

Au total au 1^{er} semestre 2018, 3 233 véhicules hybrides rechargeables ont ainsi été immatriculés contre 1 704 sur la même période l'an passé. Soit un bond + 89,73 %.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.